

MAIRIE
D'ABONDANCE

74360 (HAUTE-SAVOIE)



Tél. 04.50 73 00 16
Fax 04.50 73 07 29

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Abondance, le 07 février 2026.

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 12 février 2026 à 19h30
Salle de la Tour de l'Abbé - Mairie d'Abondance

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 janvier 2026 ;
2. Approbation des comptes rendus de la commission d'urbanisme ;
3. Création servitude de passage au profit de la parcelle cadastrée E n° 2743 située au lieu-dit « le pré » ;
4. Gestion du domaine skiable : annulation et remboursement de forfaits de ski suite à une erreur d'achat sur caisse internet ;
5. Demande de lancement d'une étude au titre d'un Projet urbain partenarial (PUP) secteur de l'OAP (orientations d'aménagement et de programmation au PLU) secteur du Pré ;
6. Présentation du dossier de prise en considération des aménagements liés aux arrêts de bus du collège rue du Malève et demande de financement auprès du Conseil Départemental ;
7. Convention de partenariat à conclure avec l'association gestionnaire de la micro-crèche d'Abondance et fixation des conditions d'utilisation des locaux aux chalets d'Offaz ;
8. Cession parcelle cadastrée B n° 1345 au lieu-dit les Plagnes ;
9. Lancement de l'étude du meuble de la sacristie de l'église suite à attribution d'un financement par le Conseil Départemental ;
10. Questions diverses :
 - a. Information relative aux prix de fourniture d'électricité – évolution des prix en 2026 ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Paul GIRARD-DESPRAULEX,-